



Lauréats du deuxième appel à projets du ministère de la Culture en faveur des jeunes marques de mode

Pour la deuxième année consécutive, le ministère de la Culture a lancé un appel à projet en faveur des jeunes marques de mode intitulé "Aides au développement du contenu numérique des marques de mode". Le ministère de la Culture pérennise ce dispositif financier d'accompagnement pour les jeunes créateurs de mode et soutient ainsi le développement de jeunes entreprises dans leurs premières années.

Parmi les nombreux candidats évalués, 11 ont été retenus : ils créent du prêt-à-porter haut de gamme, des robes de mariées, ils réinventent avec élégance et modernité le perfecto, développent de la maroquinerie aux lignes intemporelles ou innovent dans la conception de la chaussure. Ces entreprises ont marqué le comité par leur créativité et leur potentiel économique. Elles se verront attribuer une subvention du ministère de la Culture d'un montant maximal de 20 000€ et bénéficieront d'un accompagnement d'experts, membres du comité consultatif.

Les lauréats :

Louis Gabriel Nouchi, prêt-à-porter pour homme
Afterhomework, prêt-à-porter
Alice Balas, perfectos et vestes en cuir de luxe
Dawei, prêt-à-porter pour femme
Coltesse, prêt-à-porter pour homme
Le Feuillet, maroquinerie pour homme
Margaux Tardits, robes de mariées
Le Flow, chaussures unisexes
One Culture, prêt-à-porter pour homme
Archipel Paris, sacs à tannage végétal et sans couture
Borayovskaya, prêt-à-porter pour femme

Le comité consultatif de sélection qui s'est réuni le 12 juin 2019 était composé de :

- ANDAM
- Ateliers de Paris
- Au-delà du Cuir
- Fabernovel

- Fédération de la Haute Couture et de la Mode
- Fédération Française du Prêt-à-Porter Féminin
- IFM Label
- Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles
- Le magazine Magazine
- Maison Mode Méditerranée à Marseille
- Villa Noailles

Franck Riester, ministre de la Culture, félicite "ces nouveaux lauréats, porteurs de projets créatifs, qui viennent enrichir un vivier artistique et économique sur l'ensemble de notre territoire".

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Contact

Direction générale de la création artistique
Marie-Ange Gonzalez, attachée de presse
Tel.01 40 15 88 53
marie-ange.gonzalez@culture.gouv.fr